

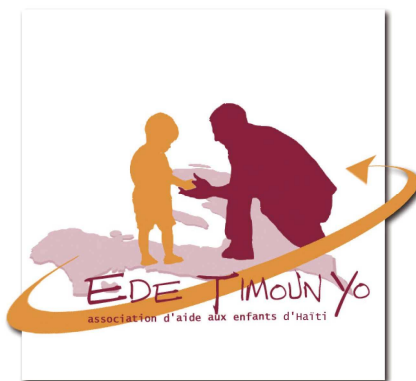


PARRAINAGE D'ENFANTS D'HAÏTI



ASSOCIATION EDE TIMOUN YO

Parrainage d'enfants d'Haïti
7 rue d'Origny
02140 Landouzy la Ville



Responsable administratif

Secrétaire de l'association
Pascale MAGALHAES DE MORAIS
7 rue d'Origny
02140 Landouzy la Ville
Tél. : 09 64 01 10 84 (entre 20H00 et 22H30)
mail : ety.parrainage@edetimounyo.org

Responsable trésorerie

Pascale MAGALHAES DE MORAIS
7 rue d'Origny
02140 Landouzy la Ville
Tél. : 09 64 01 10 84
mail : secretaire@edetimounyo.org

Responsable légal

Président de l'association
Dominique MAGALHAES DE MORAIS
7 rue d'Origny
02140 Landouzy la Ville
Tél. : 06 86 99 17 36 (entre 20H00 et 22H30)
Mail : president@edetimounyo.org

Proverbe créole haïtien

« Ou pap janm pédi byen ou fè »
Fait le bien, il y aura toujours quelqu'un pour te le rendre

ASSOCIATION EDE TIMOUN YO
7, rue d'Origny—02140 Landouzy la Ville
www.edetimounyo.org—ety.parrainage@edetimounyo.org

Parrainage d'enfants

Haïti, ancienne perle des Caraïbes, est devenue l'un des pays les plus pauvres de la planète. De nombreux enfants n'ont accès ni aux soins ni à l'éducation. EDE TIMOUN YO est une Association d'intérêt général à but non lucratif qui vient en aide aux enfants de la Crèche Nid d'Amour. Nous avons choisi d'aider des enfants à accéder à l'éducation, à bénéficier d'au moins un repas par jour et à financer une tenue d'écolier. Notre action est un engagement à long terme. Nous prenons en charge un enfant jusqu'à ce que notre aide ne soit plus nécessaire.

Nous avons créé l'école maternelle « Ede Timoun Yo » qui contribuera à fournir une éducation de qualité aux enfants parrainés.



Participation

Avec le parrainage, l'enfant a un visage et un nom. Vous contribuez personnellement à améliorer son quotidien et vous lui donnez accès à l'éducation. Il sait que quelque part, une personne a choisi la solidarité, le partage, et si vous le désirez, vous aurez aussi pour lui, un nom et un visage. Si vous souhaitez interrompre votre aide, nous nous engageons à trouver un autre parrain, afin de lui garantir le même secours dans la continuité.

Coût mensuelle du parrainage

Le coût sera de 25,00€ par mois, pour une période minimum de 12 mois. Vous bénéficierez chaque année d'une réduction d'impôt égale à 66% des versements effectués à EDE TIMOUN YO, à concurrence de 422,00€ par an. Au-delà de ce montant, la réduction est portée à 50% des dons versés dans la limite de 10% de votre revenu imposable.

Nous vous enverrons une attestation justificative à joindre à votre déclaration fiscale

Dons aux enfants parrainés

Vous ne pouvez pas envoyer d'argent liquide à votre filleul. Les actions engagées dans le cadre du parrainage lui sont bien bénéfiques. Nous transformerons cet argent en actions concrètes afin d'assurer un développement sur le long terme aux filleuls et à leurs familles. Vous pouvez donner plus de 25,00€ par mois. Les montants dépassant cette somme seront versés à un fond spécial pour des enfants non parrainés.

Comment mon don mensuel sera-t-il utilisé ?

Grâce aux dons, vous offrez à un enfant la perspective d'un avenir meilleur. Vous lui permettez de bénéficier d'un repas par jour et d'accéder à l'éducation.

Pour quel mode de paiement puis-je opter ?

Vous pouvez effectuer vos dons :

- ✓ Par prélèvement automatique mensuel (à privilégier). Ce dernier réduit les coûts et les délais de traitement.
- ✓ Par chèque bancaire ou postal versé tous les trimestres ou semestres au trésorier parrainage de l'association.



Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone* : Email :

Mode de paiement*

- Prélèvement automatique
- Par chèque bancaire ou postal tous les trimestres**
- Par chèque bancaire ou postal tous les semestres**

* Champs obligatoires

** Le parrain devra fournir 3 ou 6 chèques de 25,00 € établis à date d'émission que nous encaisserons tous les mois pendant la période choisie